dans laquelle M. de Wœstyne s'exprimait de la même manière :

« Il y a, une valse promesse, car, dans un cas ou dans l'autre, nous ne pourrons qu'augmenter la longueur de mon bras. Les choses vont bien prochainement changer. » (Bruit).

Cette lettre, signée de M. Ivan de Westine, a été saisie dans les mêmes conditions le 18 mai 1898.

Mais le M. mai, c'est deux jours après, le 20 mai, que M. Arthur Meyer, interrogé devant M. Jacques Meyer, s'il avait sous les yeux les pièces saisies,

« Répondit péremptoire qui était sûr par lui que, hier, il a été obligé d'avouer la véracité de tous les faits qu'il avait d'ailleurs reconnus lui-même.

« D. — Vous avez déclaré, dans votre interrogatoire du 17 fév ou mois, que les visites que vous avez reçues à la prison des Petits-Carmes de M. Ivan de Westine et de M. Arthur Meyer avaient un caractère purement privé et ne se référaient en rien aux projets que certains journaux vous prêtaient de faire des révélations compromettantes sur diverses personnalités françaises. Persistez-vous dans vos déclarations?

« R. — Je persiste à penser que l'origine de ces visites doit être réellement attribuée aux intentions de bienveillance et de sympathie de ces messieurs, mais sachez, messieurs et amis, m'ont exprimées comme raison de leur venue.

« J'en arrive maintenant à ce qui m'est tombé en présence de beaucoup d'une importance que j'avais eues à subir depuis que j'ai entreprise.

« Il est vrai que j'ai exprimé que ces visites de ces entretiens avec de tels visiteurs, dont le prénom seul m'est inconnu, m'ont causé de plus vifs déchirements de la presse antiétatiste, toutes ma résistance à l'extradition, ce sujet, m'ont été absolument utiles tout; moi-même je me suis exprimé, sur la campagne du journal de l'un, avec beaucoup d'amertume et de sévérité. Mes visiteurs ont entendu de la presse et m'ont promis leur concours pour la mettre d'étendre cette polémique.

« D. — Vous avez déclaré, en outre, ainsi que je vous l'ai dit le 17 courant, la dernière des suppositions à laquelle les visites paraissent devant leur secret que je les eus consacrés à fournir ou à promettre de fournir les informations précises que l'en m'accusait de tenir en réserve.

« D. — Vous n'avez donc été l'objet d'aucune sollicitation de ces messieurs à l'effet de fournir les documents dont on menaçait les personnalités en question?

« R. — Je n'ai jamais eu de ma vie aucune idée de production de documents contre qui que ce soit.

« D. — Mais enfin, qui on non, avez-vous été sollicité par ces messieurs de leur livrer des documents?

« R. — Je ne m'en souviens pas.

« D. — Dans ce cas, nous devons vous représenter des pièces qui seront de nature à rafraîchir vos souvenirs, et qui vous mettront dans doute en mesure de répondre à cette question.

« — *Nous représentons à l'inculpé le sceller des dites pièces saisies le 18 courant chez Mme Arthur Meyer. M. le Cr. rep.*

« L'inculpé dit : « J'aurais désiré que ces pièces, dont la production peut être douloureuse pour les personnes aux visites desquelles j'ai, tribunal tout à l'heure une origine exclusivement amicale, ne tombassent pas entre vos mains; mais malgré mon désir d'éviter la divulgation d'ouvertures auxquelles vous avez pu croire, je réponds que j'ai bien à confirmer vous avez l'impression que j'ai ressentie, je suis bien prêt de reconnaître l'authenticité des faits révélés par les pièces que vous me représentez. »

(Très bien ! très bon ! et rires à gauche).

M. le Garde des sceaux. — Messieurs, j'ai exposé tous les faits de cette affaire, sans commentaires, en nommant personne autre que celui qui est indiqué dans cette correspondance par Jacques Meyer lui-même, et je n'ai extrait les documents dont je vous ai donné connaissance que du procès qui s'est publiquement déroulé devant la 10e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine. C'est à Chambre qu'il convient maintenant de tirer la conclusion de tous ces faits, et s'est au pays qui appartient d'apprécier de paroles dramatiques.

Je descends de la tribune : je n'ai plus rien à ajouter. (Applaudissements répétés à gauche et au centre).

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

A L'ÉLYSÉE

Une matinée musicale. — La toilette de la présidente.

Paris, 30 juin. — Dimanche à trois heures, a eu lieu dans les jardins de l'Elysée, la matinée musicale offerte par le président de la République et Mme Carnot.

Favorisée par un clair soleil, la fête a été splendide. Dans les jardins, la garde républicaine, sous la direction de M. Wettge, et l'orchestre de l'Opéra-Comique, sous la direction de M. Danbé, ont brillamment exécuté un programme de morceaux tirés de *Zampa, Galathée, le Roi l'a dit, le Voyage en Chine, les Erinnyes de Massenet, etc.* etc. La partie chorale a été exécutée par la Société des Enfants de Lutèce, sous la direction de M. Chérié.

Tous les membres des jurys, des comités de l'Exposition, les hauts commerciaux parisiens, et l'honneur desquels se donnait la fête, un grand nombre de notabilités politiques, littéraires et artistiques étaient venus saluer le président de la République.

Mme Carnot portait une robe de tulle noir entièrement brodée de guirandes de roses pâles avec feuille de vert pâle, œuvre de la maison des manufactures de Calais. Le chapeau et la grande ombrelle, faits du même tulle avec la même broderie, complétaient cette toilette de saison et de circonstance.

LE SÉNATEUR BÉRAL

Une réunion publique. — Un défi. — Un ordre du jour de confiance.

Cancon, 30 juin. — M. Béral, sénateur du Lot, dont le cas fut récemment l'objet d'une interpellation, lors de la discussion du budget des travaux publics, a pris la parole cet après-midi dans une réunion publique organisée à Montcuq (Lot). M. Béral répondant aux attaques dont il a été l'objet, notamment de la droite M. Mélline et à la gauche M. Tirard.

Une réception a suivi le dîner. Dans un des salons se faisaient entendre des artistes renommés.

Les danseuses javanaises de l'Exposition, dont on s'était assuré le concours, ont obtenu un vif succès.

Une fanfare placée dans les jardins du ministère, illuminés pour la circonstance, n'a cessé de se faire entendre pendant toute la durée de la soirée.

UN DÉFI A CASSAGNAC

M. Lissagary porte à M. Cassagnac qu'il appelle le duel des journaux et il en offre le lieu.

Dans le temps jadis, quand les démocrates comprenaient la dignité républicaine, Granier n'eût pas fait un pas sans être inondé des crachats dont Saint-Martin a été couvert à Béziers.

Puisqu'il en est autrement aujourd'hui, puisque les républicains d'en ne prennent plus d'initiative, puisque c'est par les départements que le boulangisme est stigmatisé, nous répondons à nos amis du Gard venus à Toulouse lors de notre passage qui savent d'avance que je ne bribgue et n'accepterai aucune candidature : Quand il vous plaira j'irai à Auch, dans ce théâtre où, il y a vingt ans, j'ai terrassé le candidat bonapartiste Lyles. J'irai tenir une réunion publique à la seule condition que vous m'amènerez sur la scène comme contradicteur Paul du Furoncle de Crachaudon.

Et là, je me charge d'éventrer la caverne de la Boulange réactionnaire.

LISSAGARY.

CHUTE DE TROIS AÉRONAUTES

Paris, 30 juin. — Aujourd'hui, dans l'enceinte de l'Exposition de la nouvelle Bastille, avait lieu une ascension de ballon dirigée par l'aéronaute Mayer.

Les dispositions ayant été mal prises, le ballon, insuffisamment lestés, vint heurter contre un échafaudage d'un cirque en construction.

Le choc fut tel que la nacelle fut renversée, précipitant dans le vide les trois personnes qui étaient dedans.

L'aéronaute Mayer, M. Rigolo, *directeur des Caves populaires*, et un de nos confrères, firent une chûte de plus de 30 mètres.

Leur état est très grave.

L'aéronaute Mayer a eu la jambe brisée. Il a du transporter à l'hospice Dubois, les deux autres *blessés* ont pu *être reconduits* à leur domicile après avoir reçu les premiers soins.

Le ballon, allégé de sa charge, s'est élevé à une grande hauteur.

On ignore ce qu'il est devenu.

ETRANGER

ANGLETERRE

UN ASSASSINAT

Londres, 30 juin. — Une vive émotion règne depuis ce matin dans Lambeth, quartier de Londres, où un artiste du cirque nommé Leline, a été récemment assassiné.

Un homme vient d'y être tué de nouveau, en plein jour, devant l'hôpital St-Thomas, *et ce crime a été suivi d'une tentative d'assassinat* sur une femme.

Le meurtrier a été poursuivi par une foule très excitée à travers les rues étroites de ce quartier. Il a été capturé et amené devant le tribunal où il a déclaré ne se rappeler rien.

L'affaire a été renvoyée à huitaine.

On croit que le meurtrier en semble avoir agi sans motif, serait Jack l'éventreur.

AUTRICHE

LES TROUBLES DE KLADNO

Vienne, 30 juin. — L'agitation ouvrière règne toujours à Kladno. Le nombre des arrestations s'élève aujourd'hui à 200.

Les troubles les plus graves, tels que vol de dynamite, conciliabules nocturnes *d'ouvriers, empêchent le rétablissement* du calme.

La municipalité demande une garnison permanente et offre de construire une caserne aux frais de la ville.

LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Au ministère des affaires étrangères

M. Spuller a offert samedi soir un grand bal. Il faisait les honneurs des salons du ministère des affaires étrangères, assisté de sa nièce, *Mme Duflos, femme du préfet de l'Oise.*

Une vaste tente, toute éclairée à la lumière électrique, avait été construite dans le jardin. Elle était destinée à servir de salle de bal, dans la crainte que les salons de l'intérieur ne fussent insuffisants pour abriter *le nombre des danseurs.* L'événement a montré que cette prévoyance était bien justifiée.

L'orchestre de Waldteufel se faisait entendre dans le grand salon, et celui d'Auvray dans le jardin.

La musique du fifre de ligne prêtait également son concours à *cette fête.*

Les danses se sont continuées avec le plus grand entrain jusqu'à des heures inavouables.

Au ministère de l'instruction publique. — Succès de notre compatriote Mlle Simonnet.

M. et Mme Fallières ont réuni samedi soir dans les salons du ministère de l'instruction publique un grand nombre d'invités pour y entendre l'exécution d'un programme composé de ravissants morceaux de musique et de comédie.

Mlle Simonnet a obtenu le plus grand succès avec l'air de la *Perle du Brésil*, de F. David.

Mlle Reichemberg a dit au milieu de vifs applaudissements, le *Mimi Pinson*, d'Alfred de Musset.

Les invités ont eu le plaisir d'entendre pour la *première fois* M. Worms *jouer le* rôle de Perdican dans *On ne badine pas avec l'amour*. Mlle Bartet remplissait le rôle de Camille.

Il a été, en outre, donné aux privilégiés de cette soirée de voir pour la première fois la *Lettre chargée*, de Labiche, interprétée par des *acteurs du* théâtre de Mlle Reichemberg et Bartet et de MM. Febvre et Boucher.

Au ministère des travaux publics

M. et Mme Yves Guyot ont donné samedi un grand dîner au ministère des travaux publics.

M. Yves Guyot avait à sa droite Mme Méline et à sa gauche Mme Tirard ; Mme Guyot avait à sa droite M. Mélline et à sa gauche M. Tirard.

Une réception a suivi le dîner. Dans un des salons se faisaient entendre des artistes renommés.

Les danseuses javanaises de l'Exposition, dont on s'était assuré le concours, ont obtenu un vif succès.

LES GRÈVES DE MARSEILLE

Marseille, 30 juin. — Une réunion a eu lieu cet après-midi à la Bourse du travail, les ouvriers charretiers et chargeurs ont proclamé la grève générale.

Les ouvriers se basent sur l'inexécution du tarif consenti dérèlement par les patrons.

LE FRÈRE ET LE FILS DU CZAR A PARIS

St-Pétersbourg, 30 juin. — Le grand duc Wladimir, frère du czar, accompagné de son fils, viendra prochainement à Paris pour l'Exposition. Il sera chargé par le czar de le représenter et d'aller où il ne peut aller lui même.

Le grand duc est la grande duchesse sé-journeront quelque temps à Paris.

Il est presque certain que le fils du czar viendra également à Paris.

COURSES D'AUTEUIL

Paris, 30 juin. — Voici les résultats des courses d'Auteuil :

Prix Galatour. — Gagnants : Vut, Saint-Join, Lemeux.

Prix Défrance. — Warvever, Caporal, Cascadeur.

Prix Biberon. — Pautin, Doria.

Prix de l'Exposition. — Etourdi, Ambassadeur, Fétiche.

Prix de la Rivière. — La Goulue, Giran dole II.

REVUE DE LA PRESSE

Voici les appréciations des grands journaux de Paris sur la séance de la Chambre dans laquelle ont été dévoilées les odieuses manœuvres des boulangistes :

La Lanterne

Ce qui s'est fait hier, il y a longtemps qu'on aurait dû le faire.

Il y a longtemps, en effet, beaucoup trop d'hypothèses qui ont été émises sur les dessous de mesonges et de calomnies, si effrontément menée par les « honnêtes gens » du « parti de l'ordre » contre la République et les républicains.

Et nous avons été vraiment trop d'indulgence ou trop dédaigneux.

Nous avions tort et c'est Basile qui avait raison. La calomnie, même ridicule, n'est jamais inoffensive. Et c'est elle que les ennemis avoués plus bêtes qu'odieuses qu'on a fait la plus du mal au parti républicain.

Il était temps d'en finir, de prendre au collet ces fabricants de scandale et de leur faire rendre gorge pour leur forfaits de la presse.

L'opération s'est faite hier, non sans douleur pour les patients, mais avec un plein succès pour les opérateurs.

L'Estafette

Quelle effroyable honte ! Le parti de la monarchie rivé sous l'écrou d'une prison de Bruxelles !

Ils peuvent parler maintenant de leur monarchie. La loyauté de M. Cazenove de Pradine, le vrai gentilhomme, fustige au sang la bassesse de M. de Cassagnac, le faux gentilhomme ! Mais la royauté périt, ensevelie sous la boue remuée par le boulangisme.

La royauté n'est plus pour le pays que le parti de l'Arthur Meyer.

L'Echo de Paris

Les incidents qui ont jusqu'à la séance de la Chambre montrent jusqu'à quel point de dégradation ont pu tomber certains adversaires de la République. Les boulangistes ont cru sûr un prisonnier pour l'amener à fabriquer des documents par lesquels seraient déshonorés les ministres de la République sont désormais hors de contesta. Cette honte, qu'on ne voudrait pas croire possible, est évidente comme la lumière du jour. La plus violente passion politique peut elle seule expliquer ce degré d'impudence ? Sans nul doute des gens ont rêvé de s'emparer du pays, non pas pour la politique, mais pour la bourse.

Le Radical

Les lettres constatant ces offres ignobles ont été saisies par la police ; elles ont été hier la terreur de la tribune et de la Chambre, par le garde des sceaux.

Liste-les, citoyens : vous y trouverez pris sur le vif, les procédés du nouveau parti des « honnêtes gens ».

Quelles canailles que ces « honnêtes gens » de l'infecte boulange !

La République française

Tout commentaire paraîtra faible à côté des faits ; que pourrions-nous ajouter au simple compte rendu de la séance.

L'indignation même expire. C'est trop malpropre. Il est plus que de la boue.

Goux qui cherchient systématiquement le déshonneur de leurs adversaires, qui remuaient tout ce qui y a de plus immonde, qui remuent dans certaines profondeurs du cœur humain, se sont déshonorés tout les premiers. Il y a telle espèce de boue dont on a autant de peine à se laver que du sang.

L'Evènement

L'exécution de M. Arthur Meyer par la Chambre est complète. Le jugement du pays la ratifiera. Mais, comme le dit M. Andrieux, ce jugement-là ne suffit pas. Il y a des juges aillieurs qu'au Palais-Bourbon. Il faut que le ministère de la justice frappe fort et juste. Le jour où des mœurs de cette sorte s'acclimateraient dans notre pauvre pays, il serait la proie des rastaquouères, des aventuriers, des fauseaires de la pire écume sociale.

La Justice

L'ignoble campagne d'injures, d'outrages et de calomnies que le Droit et les boulangistes mènent depuis des mois contre le parti républicain, vient enfin de trahir au grand jour.

Tout cela sort du sagne. Et le bagne lui-même en est écœuré. On a entendu ce hoquet dans l'égout d'où « le représentant » pour les ordres monarchiques, empire, royauté, boulangisme, » allait chercher un collaborateur pour salir les hommes qui ne lui ouvrent pas.

« Le mépris de ces gens-là pour toute espèce de vergogne, est inconmensurable »

La gibier de prison dégoûte par le boulangisme !

Il serait en vérité trop commode de désavouer les infamies qu'on a encouragées et dont on n'aurait pas été fâché de profiter si elles avaient réussi. Tous, cette fois, ont été atteints, un tiré qu'il faut boire. Elle ne peut pas rester pour compte entre les deux partis Qu'elle retourne sur ceux qui ont essayé d'en éclabousser le parti républicain.

Et puissent — je ne dis pas les républicains fâchés — mais tous les honnêtes gens, ouvrir les yeux ! Mais quelle honte que la scène de la prison de Bruxelles ait pu se produire !

Le Clairon

Dans cette campagne de calomnies qui se poursuit depuis plusieurs mois, il n'avait à la bouche que les mots de vertu et d'honnêteté, et il ne spéculait à ses articles qu'à l'ins piraît et dans lesquels les républicains étaient constamment traités de canailles et de coquins.

Quand on en secoue le fort de ses entrevues quotidiennes avec le général Boulanger il a pu, au nom du boulangisme aussi bien qu'au nom de la monarchie, proposer à Jacques Meyer la liberté comme prix supplémentaire du crime qu'il machinait avec lui :

Le rouge monte au front même de ceux qui — comme nous — ont, dès le premier jour, dénoncé l'alliance négociée par le directeur du *Gaulois*.

Tant aut le négociateur, tant vaut la négociation honteuse qu'il a menée.

Il tombe, lui, sous le mépris public. Puisse son ombre détestable ne pas lui survivre !

Le XIX Siècle

M. Arthur Meyer a expliqué à son homonyme ce que c'était le boulangisme. Il a dit quelque un parti comprend ainsi la politique, que ses représentants se permettent, comme l'autre jour le Lejeune, de traiter de « canailles et de coquins », et qu'on a l'audace de se désigner sérieusement sous le nom de parti des honnêtes gens. Il les mots ont singulièrement changé de sens !

Le Paris Ouvrier

La tactique crapuleuse, les procédés bas et odieux employés par les boulangistes d'où piqué et les républicains par les compagnons de Cahu qui été publiquement dénoncés et mis en plein lumière ces révélations faites devant la Chambre une émotion, une indignation qui se répercuteront dans le pays tout entier.

La République sortira libérée de trop longs outrages, doit à présent marcher sur ses adversaires avec énergie et décision. Elle a pu supporter bien longtemps des coups et des insultes dressé sous ses pas ; elle doit aujourd'hui, non tirer vengeance, mais faire justice et punir complète de tous les bandits politiques qui, embusqués derrière leurs journaux ou leurs tribunes, jouent de la plume et de la langue avec la virtuosité qu'apportent les assassins à jouer du couteau ou de l'escopette.

La Bataille

Un ordre du jour émanant contre ces mauvaises à été voté à l'unanimité. Qu'est-ce que cela peut leur faire ! Ce matin, dans tous les journaux, il disent comme hier qu'ils sont les honnêtes gens, Rochefoire et Lagarde qui ont tenu la République de banqueroute. Qu'on se souvienne du coup de Sedan ou, sous les cracha, ils se prétendirent les triomphateurs.

L'Intransigeant

Il n'est s'ailleurs pas sorti grand chose de tout ce tapage. Sans doute, l'organisateur de cette tentat ve malpropre a été flétri. Mais on n'a en aucune manière, pu prouver qu'il ait eu des inspirateurs ni des complices. Il l'ordre pour qui « litre en public les procédés de discussion de certains adversaires de la République qu'ils étaient absolument personne de ceux que l'on rêvait d'attendre.

C'est une partie manquée, quelque souci que l'on ait eu de la faire réussir.

***

La France, journal boulangiste, poursuit sa conversion. Pour un pas il comprimentait elle ne dit pas un mot d'appréciation sur la séance de la Chambre.

C'est commode.

QUATRE-VINGT-NEUF

30 JUIN

Sur le soir, à sept heures, le bruit se répand au Palais-Royal que l'on vient d'arrêter et d'enfermer dans les prisons de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, rue Sainte-Marguerite, des soldats qui ont refusé de marcher contre l'Assemblée nationale.

Au café de Foix, on a des détails circonstanciés : on apprend que le nombre des soldats arrêtés s'élève à onze et qu'ils appartiennent au régiment des gardes françaises; leur arrestation aurait été motivée par le refus catégorique qu'ils auraient opposé à l'ordre de faire feu sur des citoyens, qui leur avait été donné le 23 juin après la séance royale. On ajoute que, pour faire un exemple, quelques soldats doivent être pendus sans jugement dans la nuit même, tandis que les autres seront expédiés dans les cachons du château de Bicêtre.

Le plus vive indignation s'empare de la foule: « Il faut aller délivrer nos frères » crie une voix, et aussitôt une bande de quatre à cinq cents personnes sort du Palais Royal et se dirige vers la rue Saint-Marguerite. On arrive à la prison. Sur le refus du concierge et des guichetiers de laisser passer les manifestants, on défonce les portes. A la lueur des flambeaux, on se guide à travers les souterrains, on finit par arriver jusqu'aux prisonniers, on les délivre ainsi que des officiers et des soldats d'autres régiments détenus pour quelque semblable peccadille.

Tandis que l'on mène les gardes françaises souper au Palais-Royal, une compagnie de dragons et une compagnie de hussards arrivent devant la prison entre en main. Au cri de vive : « Mes amis bas les armes », et malgré la défense de leurs officiers les soldats remettent leurs sabres au fourreau et fraternisent avec le peuple.

Au Palais Royal, l'enthousiasme est indescriptible; le duc d'Orléans a ordonné qu'on laissât toute la nuit les portes du jardin ouvertes; une foule nombreuse vient acclamer les gardes françaises qui, leur repas terminé, se couchent dans la salle des Variétés-Amusantes, sur des matelas jetés sur la scène, tandis que les citoyens veillent sur eux.

AU BOULANGISTE DE WESTYNE

Le sieur Yvan de Westyne, l'auteur des lettres à l'escroc Meyer, n'a-t-il pas été, il y a quelques années, l'organisateur d'excursions à travers les capitales de l'Europe ?

Le sieur Yvan de Westyne, n'a-t-il pas amené au Hâvre un grand nombre de souscripteurs?

Le sieur Yvan de Westyne pourrait-il nous dire dans quelles conditions se sont accomplis ces voyages ?

Nous attendons une réponse.

Les Ecoles laïques d'Hazebrouck

Elles marchent, elles prospèrent, elles voient chaque jour le nombre de leurs élèves augmenter, les écoles laïques d'Hazebrouck, en dépit de la pression exercée sur les pères de famille par la bande cléricale, et du tous les obstacles opposés à leur développement par le conseil municipal et la municipalité réactionnaires de la ville !

Que n'ont point essayé le grotesque Degroote et ses collaborateurs pour arrêter le vide autour de ces écoles « sans Dieu ! » Vains efforts. Elles avaient 300 élèves, il y a quelques mois. Aujourd'hui elles en ont 700.

Il n'est pas malaisé de comprendre pourquoi les pères de famille indépendants, tiennent compte de moins en moins du bon plaisir de M. Degroote. L'intérêt de leurs enfants passe avant tout. Et l'enseignement donné dans les écoles laïques, est de beaucoup supérieur à celui que l'on donne dans les écoles ecclésiastiques.

L'on peut en juger par les résultats suivants obtenus, à l'examen du certificat d'études :

Ecole, rue Donckèle, directeur, M. Barbesson, 24 élèves présentés, 14 reçus.

Ecole rue de l'Orphéon, directrice, Mlle Lagrange, 17 élèves présentées, 7 reçues.

Jules Toutain, 13 ans, prix départemental.

Ecole rue du Cocher, directeur, M. Isoré, 3 élèves présentées, 2 reçus.

Ecole rue de l'Orphéon, directrice, Mlle Lagrange, 17 élèves présentées, 7 reçues.

Julie Toutain, 13 ans, prix départemental.

Ecole, rue D. poorter, directrice, Mlle Goutière, 3 élèves présentées, 2 reçues.

Ecole du Nouveau Monde, directrice, Mme Pinteau, 2 élèves présentées, 2 reçues.

Nous félicitons les maîtres et maîtresses, ainsi que leurs élèves, de ces brillants succès. La municipalité réactionnaire se vengera, comme l'année dernière, en refusant de voter des fonds pour les prix des écoles laïques. Mais, les enfants les plus méritants, ne seront pas pour cela privés de récompenses. N'est-ce pas, M. le sous-préfet d'Hazebrouck ? N'est-ce pas, M. le Préfet du Nord. ?

LES RÉGATES DE CALAIS

(*Par dépêche de notre correspondant*).

Voici les résultats des régates qui ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi dans le nouveau bassin à flot.

1re course. — Yoles-Gigs (juniors). — 1er prix, Toc-Toé, Sport nautique d'Amiens ; 2e prix, Eros, du Boulogne-Club ; 3e prix, Congo, du Cercle de l'Aviron de Roubaix.

2e course. — Yols Gigs (seniores). — 1er prix, Vampire-Kaup, Sport-Nautique de Bruges ; 2e prix, Carnot, du Boulogne-Club ; 3e prix, Coquelicot, Sport nautique d'Amiens.

3e course. — Yoles Gigs (juniores.)—1er prix, *Cochenille*, cercle de l'Aviron de Paris ; 2e prix, Patriote, sport nautique d'Amiens; 3e prix, *Théophile du Boulogne* Club.

4e course. — Godille. — 1er prix, Léonie, du Club Français ; 2e, Deboison aîné.

5e course. — Yoles Gigs (seniores). — 1er prix, La Flèche, Sport nautique de Bruges; 2e, Amourette, Union nautique de Calais.

6e course. — Périssières. — 1er prix Coquelicot, sport nautique d'Amiens; 2e, Pest, union nautique de Calais.

7e course. — Embarcations de plaisance. — 1er prix, Sport nautique d'Amiens; 2e, Sans façon, du Cercle de l'Aviron de Roubaix.

8e course. Embarcations de construction libre (seniors).

Amourette Union nautique de Calais; la Flandre, sport nautique de Bruges.

9e Course. — Bateaux de commerce et canots de l'Etat : 1er prix, bateau Calais. 2e prix, *Henri Havré*.

10e course (Skiffs et Yoles. — 1er prix, Sans nom du Sport nautique d'Amiens 2e prix, Quand même, cercle de l'Aviron de Roubaix.

11e course. — Yoles-Gigs. — 1er prix, Cercle de l'Aviron de Paris ; 2e prix, *Gallimatia*, Union nautique de Calais.

Chronique régionale

La Fête nationale dans le département

M. le Préfet du Nord vient d'adresser à MM. les maires du département une circulaire pour les prier de vouloir bien prendre les dispositions nécessaires pour que la Fête nationale du 14 Juillet soit célébrée avec tout l'éclat que comportentles ressources locales.

Les programmes devront prévoir notamment les distributions de secours aux indigents, des réjouissances populaires, ainsi que l'illumination des édifices publics.

Conseils municipaux. — La session ordinaire d'août des Conseils municipaux du département du Nord, s'ouvrira du 1er au 10 août prochain, et sera close le quinze jour suivant, à moins qu'on ne prolonge, conformément aux prescriptions de la loi.

Elle ne pourra être prolongée qu'en vertu d'une autorisation de M. le préfet pour l'arrondissement de Lille, et celle de MM. les sous préfets pour leur arrondissement.

La Commission départementale se réunira le mercredi 3 juillet prochain, à deux heures et demie précises.

Chronique Locale

ROUBAIX

Cbronique colombophile. — Voici le résultat du concours sur Saint-Just organisé par la Fédération Roubaisienne, à l'estaminet de Versailles, tenu par M. Demeulentert, 24, rue du Tilleul. Convoyeur M. Leman. Lacher 24 paniers, à 6 heures 15, par un vend aud.

1er prix, Bernard ; 2e, Vansteenacker ; 3e, Blommart, p ; 4e, Prouvost ; 5e, Rabot, ppppp ; 6e, Lelièvre, ppp ; 7e, Mahieu, ppppp ; 8e, Caron, pp ; 9e, Honoré, p ; 10e, Bonte, ; 11e, Duthoit, ppppp ; 12e, Lagrez ; 13e, Waquier ; 14e, Verdonck, pp ; 15e, Draux, pp ; 16e, Elman, pppp ; 17e, Mercseaux ; 18e, Wilmart, p ; 19e, Boyart, ppp. 20e, Vercruysse ; 21e, le même, p.p. ; 22e Draux, p.p. ; 23e, Dupont, p.p.p.p. ; 24e, Vansteenacker, p.p. ; 25e, Vandebrugge, pp. ; 26e, Debarbieux, pppp ; 27e, Carrette, pp. ; 28e, Desfresnes, 29e, Duhamel; 30e, Lefebvre, p ; 31e, Lepers, p. ; 32e, Deconinck, pp ; 33e, Vanbusselle, pp. ; 34e, Berton ; 35e, Bonte, pp ; 36e, Malon, p. ; 37e, Mulliez, ppp ; 38e, Lambrez, p. ; 39e, Dupire; 40e, Capart, ppp ; 41e, E. Leconte, 42e, 43e, Losfeld, ppppp ; 44e, Bilnde, pp. ; 45e, Cheuvreux, p, pppp ; 46e, Deberot, p ; 47e, Méplomb, pp... ; 48e, Corbuisier, pp.

49e, O'Dhal ppp ; 50e, le même ppp ; 51e, Ramsdam ; 52e, Mortier ; p. 53e. Verbauvent pp ; 54e, Tassart ; pp ; 55e, Machu pp ; 56e, Cruyche ; p ; 57e, Richommo pp ; 58e, Lecroart p ; 59e, O'Dhal p ; 60e, Orgart ; 61, Dassonville p ; 62e, Hespel ; 63e, Wiaeu p ; 64e, Beautrel p ; 65e, Dupuis ; p ; 66e, Sitnet ; 67e, Blormuart p ; 68e, Lambin ; 69e, le même

Poule hors concours : Chesquière.

Lannoy. — Le sieur Masquelier Timal, cabaretier au « Trou » rue de Tourcoing, informe le public qu'il donnera un grand tir d'oies, le dimanche 7 juillet 1889. La mise sera de 2 fr. 50 par personne.

L'inscription commencera à 2 heures précises et le tir à 4 heures.

Il y aura 25 oies pour le tir.

La distance est de 40 mètres.

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers : irritabilité, surexcitation, défaillances, palpitations, spasmes, etc. Elles proviennent du fait actuel du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de purifier le sang en employant le Rob Leclerc (sucs d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal rétablit le bon sang, le sang frais, renvoie signes ou accidents ; supprime les mauvaises digestions, l'essoufflement, les maux de tête, étourdissements, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions du corps. Il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Leclerc, pharmacien chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue, elles demanderont avec confiance Frances 3 flacons de Rob Leclerc pour 12 francs, ou 6 flacons contre 7 fr.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Gnil, rue Esquermoise, 60; Fauvan ; Dopté et Cie ; Comme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. A Tourcoing : Brunesu, Vanneuville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrier. — Maubeuge : Haart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies. 53 2

TOURCOING

Entre marchands de chiffons. — Dans la nuit du 25 au 26 juin, un vol de 100 kilos d'os fut commis au préjudice de M. Vanbrucelle, marchand de chiffons, au Blanc Seau.

Avant de porter ses doléances à la police, le volé se livra lui même à une véritable enquête à l'effet de retrouver le ou les auteurs du vol.

C'est ainsi qu'il apprit que les nommés Joseph Crawat, 25 ans et Julien Pierens, 24 ans, tous deux nés à Bruges, marchands de chiffons, rue Bayard, à Roubaix, avaient été vus le lendemain du vol conduisant deux sacs d'os sur une brouette.

Bien plus, ces individus qui vendaient leurs chiffons et leurs os, chez M. Vanbrucelle eurent le toupet de lui porter les os qu'ils lui avaient volés.

Mais M. Vanbrucelle est un malin, et dans le cas où il aurait été volé, — ce qui lui est arrivé — il avait marqué la plupart des os avec de la craie

Sûr de se trouver en présence de ses voleurs qui prévint aussitôt les gardes champêtres du Blanc-Seau qui arrêtèrent les deux gaillards.

Le premier, Crawat, ne fit pas de grandes difficultés pour avouer le vol. Son complice, au contraire, niait effrontément et ce n'est qu'après qu'on l'eût conduit à Roubaix, dans la prison de la rue de avaient été vendus qu'il finit par cracher le morceau

Arrestation. — Le nommé François Vandewonde, âgé de 24 ans, journalier, né à Bruges, s'était mis en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui à la date du 15 septembre 1886.

Coups à un agent. — Samedi soir vers 10 heures, l'agent Delahaye, aperçut dans une pâture à la Croix-Rouge, un individu qui pourchassait un cheval. S'étant approché de cet individu et lui ayant demandé ce qu'il faisait là, l'agent reçut un coup de poing pour réponse, puis l'individu s'enfuit. Un instant plus tard l'agent saisit le coupable gaillard. Alors revanche et recommençait son manège. Il lui posa à nouveau la même question et reçut la même réponse.

Jugeant que c'en était trop, l'agent mit la main au collet de son agresseur et l'amena au poste. C'est au nommé Pierre V..., âgé de 32 ans, journalier, né à Courtrai.

Il nie avoir frappé l'agent.

Bondues. — Un vol de 20 kilos de fraises a été commis par les frères Vanderaspall Pierre et Carlos, âgés de 25 et 18 ans, et Etienne Vanmeirte, tous trois journaliers, domiciliés à Roncq, hameau du Blanc-Fourt.

Le vol a été effectué au préjudice de Mme Céline Catteau, cabaretière à Bondues, hameau du Monq.

Non contents d'avoir fait provision de fraises mûres, les trois garnements piétinèrent les parcs, de façon à écraser les fruits restants.

C'est la gendarmerie d'Halluin qui continuera l'enquête.

Abus de confiance. — Emile Vermeilin, ouvrier agricole à Bousbecque, a comparu vendredi dernier dans un cabaret de cette commune avec M. Louis Dalle, cultivateur, auquel il demanda un franc à prêter. Il essaya un refus catégorique. Il sollicita alors du même M. Dalle, sa faux à prêter pour quelques heures. Nouveau refus.

Le gredin partit alors et se rendit à la ferme de M. Dalle, où il s'adressa à la femme de ce dernier il se dit autorisé de la part de son mari de prendre la faux, l'enclume et le marteau. Il partit avec ces objets et depuis n'a plus été revu.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des Matières Textiles

—o—

Mouvement du 24 au 29 juin

MATIÈRES	Colis	Kilos
Soie.	»	139 »
Laine peignée.	»	416.575 »
Laine filée.	»	82.698 »
Bloussses.	»	15.867 »
Coton .	»	21.071 »
Totaux.	»	538.540 »

Expéditions et arrivages par voie ferrée :
Expédié par la Condition . . . 111.160 k.
Remis en garantie exportation . 14.620
Arrivages directs par voie ferrée 22,110

Total. . 158,090

Conditionnements . . . . . 1593 .1.
Tirages. . . . . 89 »
Dégrissages . . . . . 36 »

Le directeur : STORRAT.

APÉRITIF
BANYULS-TRILLES
le plus délicieux des vins de table fortifiants.
VIN recommandé par les célébrités médicales.
tout particulièrement aux personnes anémiques ou d'une constitution délicate.
DANS TOUS LES CAFÉS
Exiger l'étiquette sur la bouteille
Dépôt à Tourcoing : chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.
Pour tous renseignements, s'adresser à : M. J. DAUFY, 74, rue Nationale, à Lille. (1

LILLE

LES COURSES DE LILLE

Hier a eu lieu à l'Hippodrome de Lois de la Deûle, la troisième réunion des courses de Lille, qui avait attiré une assez grande affluence d'amateurs, tant au pesage, qu'aux tribunes et à la pelouse.

On remarquait aux tribunes et au pesage, de nombreuses dames aux toilettes d'été les plus fraîches et les plus ravissantes et un grand nombre d'officiers supérieurs et d'officiers de tous les régiments de la garnison.

La première course, le prix du gouvernement, n'a été couru que par un seul cheval *Guenon*, à M. Petit. Inutile de dire que ce cheval, qui a fait le trajet en 1 minutes et 37 secondes, a été vainqueur et que les bookmackers n'ont pas trouvé l'occasion d'emplir leurs sacs à